



École  
nationale  
des  
chartes

*La direction*

Paris,  
le 18 février 2016

Référence : dir.EB.2016.03

Objet : Délibération de la  
séance du 17 février 2016

Affaire suivie par Élise  
Bruneval

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FÉVRIER 2016

### DÉLIBÉRATION N°2016-03

#### 4. AFFECTATION EN RÉSERVES POUR 2015 AU TITRE DU FONDS DE RÉSERVE DÉDIÉ À L'ENTRETIEN DE L'IMMOBILIER

Compte tenu d'un montant de travaux de 12 k€ constatés au cours de l'exercice sur les sites immobiliers situés au 65 rue de Richelieu et au 17, rue des Bernardins, le conseil d'administration, dans sa séance plénière du 17 février 2016,

#### DÉCIDE

d'affecter en réserves pour 2015 la somme de 188 k€ au titre du fonds de réserve dédié à l'entretien de l'immobilier créé par décision du conseil d'administration du 26 mars 2015.

Nombre de votants : 17

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 3

Fait à Paris, le 22 février 2016,

Louis Gautier

Président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes

*Membre du campus  
Condorcet-Aubervilliers  
et de la ComUE  
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
19, rue de la Sorbonne  
F-75005 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@  
enc.sorbonne.fr  
www.enc-sorbonne.fr